

BRUXELLES PATRIMOINES

N°013

DÉCEMBRE 2014

DOSSIER LIEUX DE CULTES

VARIA

Ascenseurs d'hier,
patrimoine d'aujourd'hui

Le Parking 58 à Bruxelles



UNE PUBLICATION DE BRUXELLES DÉVELOPPEMENT URBAIN

LA RESTAURATION DE L'ÉGLISE SAINT-PIERRE À UCCLE

JOHAN VAN DESSEL

ARCHITECTE, RESPONSABLE DU PROJET, ASSOCIÉ ARTER

ÉQUIPE ARTER

JOHAN BELLAERT

ARCHITECTE, RESPONSABLE DEPARTEMENT RESTAURATION

DIANE GUSTIN

ARCHITECTE, CHEF DE PROJET



Vue de la façade principale après
restauration (M. Core © ARTER, 2014).

L'ÉGLISE SAINT-PIERRE À UCCLÉ DÉPENDAIT DE L'ABBAYE DE FOREST. UN PREMIER SANCTUAIRE MÉDIÉVAL, DÉJÀ PARTIELLEMENT RECONSTRUIT AU DÉBUT DU XVII^E SIÈCLE, SE TROUVAIT EN TRÈS MAUVAIS ÉTAT AU MILIEU DU XVIII^E SIÈCLE. En 1774, sa restauration fut d'abord confiée à l'architecte Laurent-Benoît Dewez (1731-1812), mais ce dernier est accusé de mal conduire le chantier. En 1776, après l'expertise menée par l'architecte Claude Fisco (1736-1825), le Conseil de Brabant préconise la construction d'une nouvelle église. L'abbesse de Forest confie alors cette mission à l'architecte Jean-François Wincqz (1743-1791). Les travaux débutent en 1778 et la nouvelle église est consacrée le 24 septembre 1782.

Au fur et à mesure de l'évolution tant démographique que sociologique de la commune, l'église fit l'objet de diverses phases de transformation et d'agrandissement. Les deux campagnes de travaux les plus importantes sont celles de 1883-1884 (embellissement des façades), sur les plans de l'architecte Jean Baes et celle de 1938-1950 (agrandissement par l'adjonction d'une quatrième nef et d'annexes), sur les plans de l'architecte Guillaume-Chrétien Veraart (fig. 1).

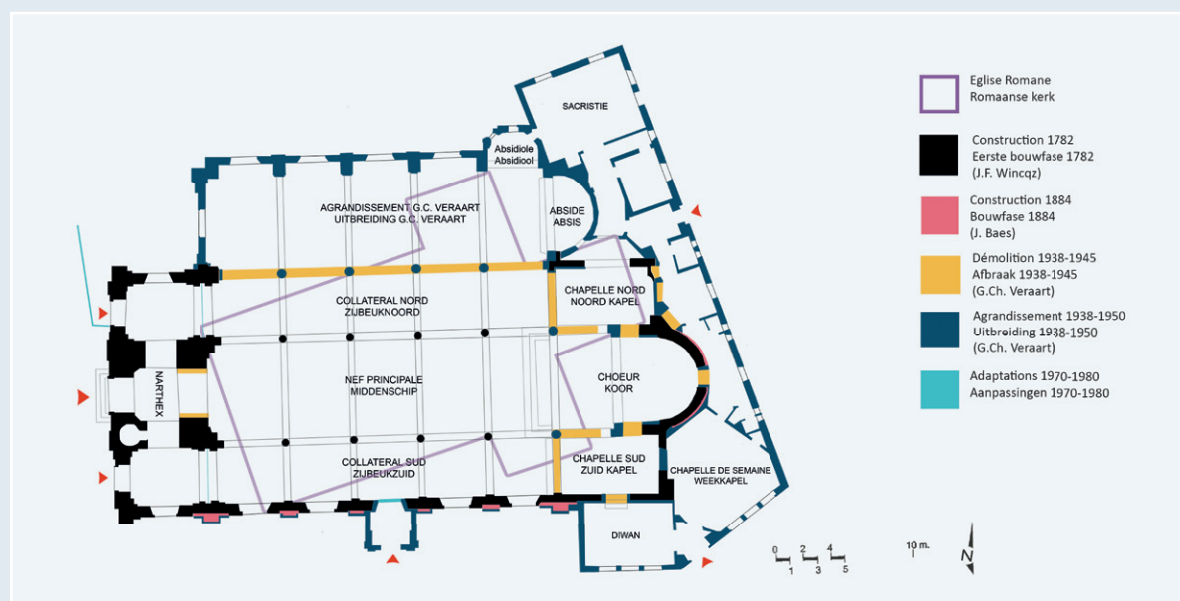
Menacée de démolition, l'église Saint-Pierre fut classée en totalité le 25 octobre 1938, la même année où furent autorisés les travaux d'agrandissement¹ (fig. 2). Depuis les années 1990, des travaux de grand entretien et de restauration devaient être menés à l'édifice, propriété de la Commune d'Uccle et confiée à la fabrique d'église Saint-Pierre. Soumis à la Commission royale des Monuments et des Sites (CRMS), différents projets furent élaborés à cette fin,

mais aucun, hormis le renouvellement de la toiture principale, ne put aboutir, compte tenu de divergences de vues quant à la prise en compte de la valeur patrimoniale de l'édifice et de la pertinence scientifique de ces projets.

UNE INTERVENTION GLOBALE ET DÉTERMINANTE

En 2011, l'asbl Centre d'Information, de Documentation et d'Étude du

Fig. 1
Étude historique du bâti – synthèse (CIDEP asbl).



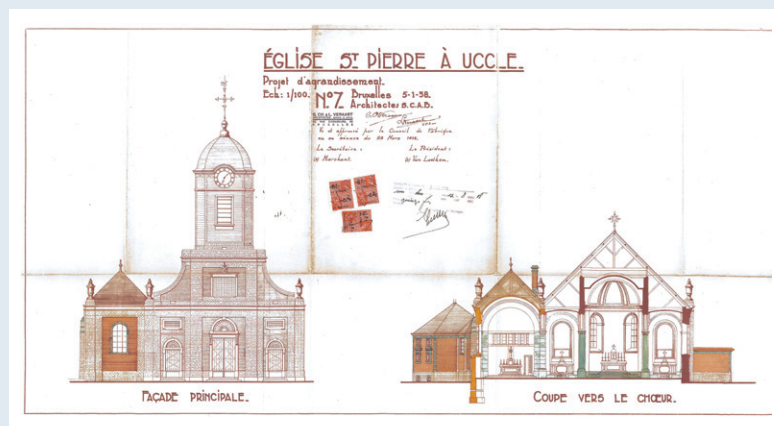


Fig. 2
Projet d'agrandissement par G. C. Veraart – 1938
[Archives CIDEP asbl, plan n°7].

Patrimoine (CIDEP²) fut désignée en tant qu'interface entre les différents partenaires concernés, aux fins de dégager une solution permettant le démarrage et l'encadrement des travaux devenus urgents.

Le CIDEP réalisa en premier lieu l'indispensable étude historique³ devant permettre de comprendre les différentes pathologies affectant l'édifice. Cette étude, particulièrement approfondie, intégra nombre d'éléments inédits sur les différentes phases de travaux exécutés aux XVIII^e, XIX^e et XX^e siècles, résuma l'ensemble des débats récents sur les options de restauration envisageables⁴ et se compléta d'une étude concernant les taux d'humidité et de salinité des murs peints (en collaboration avec Hugo Vandeborre). Cette étude historique servit de base au bureau d'architecture ARTER⁵ pour déterminer, en collaboration avec le CIDEP et suite à de nombreux relevés architecturaux et visites *in situ*, les options de restauration les plus pertinentes soumises à l'avis de la CRMS.

Dans un souci d'efficacité immédiate, le CIDEP est le demandeur officiel des permis afférents à ces deux phases, en même temps qu'il a été chargé de

négocier et coordonner les différents budgets nécessaires aux travaux (Région de Bruxelles-Capitale, Commune d'Uccle, fabrique d'église Saint-Pierre). Confiés à l'entreprise Renotec et dirigés par le bureau d'architecture ARTER, les travaux de la première phase ont été suivis systématiquement par la Direction des Monuments et des Sites de la Région de Bruxelles-Capitale, la fabrique d'église et le CIDEP. Cette étroite collaboration a notamment permis le respect des délais et budgets mais aussi la rapide prise de décision lors de la survenance des imprévus inévitables sur semblable chantier.

UNE RESTAURATION EN DEUX PHASES

Pour des raisons pratiques et de logique de chantier, les travaux ont été scindés en deux phases. La première, qui a débuté en 2013 pour s'achever en septembre 2014, porta essentiellement sur la parfaite étanchéité (réfection des toitures et des évacuations d'eau), la réfection des maçonneries et l'entretien extérieur (peinture des menuiseries et ferronneries).



Fig. 3
Nettoyage des vases en pierre blanche de Savonnière – test de microsablage [© ARTER, 2013].

Nettoyage des parements

La technique choisie est le nettoyage hydropneumatique par rotations-tourbillons à basse pression via un jet mêlant l'air, le granulât et l'eau ayant pour objectif de faire disparaître toutes traces de salissures et modifications de surfaces sans altérer ni la forme, ni la texture, ni la teinte naturelle du matériau traité. Des tests sur des zones discrètes et représentatives du monument ont été réalisés et approuvés (pression de deux bars maximum avec comme granulât de l'olivine). En adaptant la distance de la lance, le diamètre de la buse, la pression et la quantité d'olivine, l'entreprise a pris les précautions nécessaires pour le nettoyage des surfaces plus anciennes ou plus fragiles et les éléments sculptés (fig. 3).

Briques

Les briques en appareillage croisé sont de deux types : briques moulées-main de format espagnol (48x115x240 mm) sur les parties anciennes de l'église et briques moulées-main de Boom (48x80x173 mm) sur les extensions réalisées par l'architecte G.C. Veraart. Des travaux importants de restauration des maçonneries en briques ont été réalisés en 1900-1908, en 1939-1950 et en 1990. La campagne



Fig. 4
Pierres en Grès Lédien à restaurer
(© ARTER, 2013).



Fig. 5
État de la toiture avant travaux de restauration
(© ARTER, 2013).

de travaux qui vient de s'achever n'a concerné que le remplacement ponctuel de briques dégradées par une brique de même teinte, format et caractéristiques que celles d'origines.

Mortier à la chaux et au ciment

On distingue les joints à la chaux présents sur les parties d'origine de l'église, les joints au ciment présents sur les extensions réalisées par l'architecte G.C.Veraart en 1938-1950 et les joints au ciment ultérieurs présents sur les parties d'origine de l'église et mis en œuvre lors des travaux de restauration de 1941, 1950 et 1990. Seules les parties fortement endommagées ou altérées des joints d'origine à la chaux ont été dégagées manuellement, tandis que les joints au ciment ultérieurs ont été retirés en totalité et rejointoyés par un mortier à la chaux (principalement sur la façade ouest et le clocher).

Pierres de taille

Les pierres de taille sont de diverses origines: pierre bleue Petit Granit, pierre bleue de Meuse, pierre blanche de Gobertange (plinthe), pierre blanche de Savonnières (couronnement de pilastres, vases, seuils de fenêtre, consoles...) et grès Lédien (parement). Des travaux de restauration des

pierres ont été réalisés en 1900-1908, en 1939-1950 et en 1990. En 1894, la façade principale et le clocher ont été enduits et peints (voir les traces de peinture « ton de la pierre » et « imitation briques avec filets » encore présentes sur la façade) puis dérochés en 1950.

Les principales dégradations des maçonneries de l'église sont dues à une mauvaise gestion des eaux de ruissellement, au vieillissement de la pierre causé par les intempéries, aux pathologies liées à la pollution atmosphérique et à une mauvaise mise en œuvre due à la pose de joints au mortier de ciment (voir *supra*). Dans l'ensemble, l'objectif des travaux est de préserver le bâtiment au maximum sans tendre à obtenir un aspect trop neuf tout en fermant les voies de pénétration d'eau, en consolidant les zones devenues trop fragiles par manque de matière, et en rendant la lisibilité formelle à l'ensemble.

Ainsi, chaque pierre ou zone présentant des parties instables a été marquée sur site à la craie par la direction des travaux (fig. 4). Les croûtes, impuretés et autres parties ayant perdu leur cohésion ont été retirées avant la restauration de la pierre par application d'un mortier de ragréage à

base de liant minéral et de poudre de pierre. Très ponctuellement, la pierre fut remplacée. Des tiges en inox ont aussi été insérées à certains endroits critiques pour stabiliser les pierres de taille en saillie.

Armatures des pierres de taille

Les armatures métalliques des pierres de taille du clocher n'ont été visibles qu'après la pose de l'échafaudage. Certains éléments étaient tellement corrodés qu'ils ont dû être remplacés (alors que les derniers travaux de restauration ne datent que d'une vingtaine d'années) tandis que d'autres ont été décapés, refixés, traités et repeints.

Couverture en ardoises et sous-toiture

Il faut distinguer les toitures des parties anciennes de l'église et les toitures de la quatrième nef et de la sacristie réalisées par l'architecte G.C. Veraart dont l'exécution est différente. Les toitures des nefs principales ont fait l'objet de travaux de restauration en 1995. Ainsi, les ardoises d'Herbeumont (16x27 cm), posées en 1908 à la place des ardoises d'origine du Luxembourg, ont elles-mêmes été remplacées par des ardoises de



Fig. 6
Toitures restaurées de l'église et de la quatrième nef
(© ARTER, 2014).

Warmifontaine (20x30 cm) et fixées par des crochets en cuivre. Une sous-toiture en bitume plastique a été placée ainsi qu'un réseau de lattes et contre-lattes (fig. 5). Un nouveau faîte en plomb, des chatières en zinc peint et des crochets de service ont été installés.

Diverses pathologies ont été constatées :

- la pose correcte de la sous-toiture en bitume plastifié n'est pas assurée sur l'entièreté de la toiture, ce qui entraîne des problèmes d'étanchéité ;
- la sous-toiture n'est pas respirante, elle ne permet donc pas une bonne ventilation des voliges sous-jacentes ;
- le nombre insuffisant de chatières mène à une mauvaise ventilation de

la sous-toiture et participe ainsi à la dégradation de la face interne des ardoises ;

- les crochets piqués à seulement quelques millimètres du bord des lattes causent le fendillement de ces dernières, le détachement des crochets et, *in fine*, le glissement des ardoises ;
- la corrosion des crochets en cuivre ;
- le niveau modifié du versant suite à la mise en place du double lattage, induit des raccords inadaptés au niveau des ailerons de la façade ;
- la mise en œuvre erronée des solins des crochets de service, qui sont posés sous et non sur le crochet, mène les eaux pluviales sous les ardoises ;
- la mise en œuvre erronée des ban-

des de solin en cuivre au niveau des raccords au clocher, qui ne sont pas engravés dans – mais collés contre – le parement et qui ne présentent aucune barrière contre l'infiltration des eaux de pluie ;

- la présence de développements biologiques principalement sur le versant nord.

La toiture de la quatrième nef, quant à elle, a été réalisée lors des travaux d'agrandissement de 1938-1950 et n'a pas fait l'objet de travaux de restauration depuis. Les ardoises, fixées directement sur les voliges sans liteaux et contre-liteaux, ne sont pas suffisamment ventilées et souffrent de condensation sur leur face interne. Enfin, les agrafures des faitières en plomb se détachent impliquant l'infiltration des eaux de pluie par le faîte.

Bien que des zones du versant nord soient déjà fortement dégradées par des végétations parasites, une partie (60 %) des ardoises de la toiture principale semble techniquement récupérable. Par soucis d'homogénéité, la quatrième nef et la sacristie ont été couvertes d'ardoises récupérées (60 % de la toiture principale correspondant environ à la surface de toiture nécessaire) tandis que la toiture principale a reçu uniquement de nouvelles ardoises de provenance espagnole (fig. 6). Toutes les ardoises ont été fixées par des crochets en inox noir.

Lors de la demande de permis, il avait été envisagé la pose d'une sous-toiture ce qui avait été refusé par la CRMS dans un premier temps. Pendant le chantier, il est apparu que la pose d'une sous-toiture de type géotextile non tissé respirante à très forte perméabilité à la vapeur était une option qui permettrait de garantir à plus long terme l'étanchéité de l'église car garantissant une deuxième sécurité contre les infiltrations des eaux pluviales en cas de glissement des ardoises. Cet ajout

contemporain pouvant de plus être facilement supprimé si besoin dans l'avenir. Cette protection est surtout prévue car l'on sait d'expérience que la fabrique d'église n'est pas outillée pour faire des visites régulières des combles et toitures qui ne sont pas toutes visibles de la rue, et pour pallier à temps à des infiltrations causées par des chutes éventuelles d'ardoises. Une demande en ce sens a donc été envoyée durant le chantier à la CRMS qui a répondu positivement à notre requête⁶. Une sous-toiture respirante a donc été finalement posée.

Réseau d'évacuation des eaux pluviales

L'étanchéité de l'église était compromise par un système d'évacuation des eaux pluviales largement sous-dimensionné et par une mauvaise étanchéité du chéneau principal entre l'ancienne église et l'extension de G.C. Veraart (le chéneau en cuivre ne remonte pas suffisamment haut sous les ardoises). Dans un premier temps, la plupart des tuyaux existants de diamètre 8 cm ont été démontés et remplacés par des diamètres plus importants (diamètre 10 ou 12 cm) pour correspondre aux calculs des surfaces de toitures à reprendre. Ensuite, bien que les chéneaux semblaient en bon état lors des études préalables et qu'uniquement quelques réparations ponctuelles étaient prévues, une mauvaise surprise fut découverte en cours de chantier nous obligeant à remplacer l'ensemble des revêtements en cuivre. En effet, outre le manque de

bandes de dilatation, le cuivre était cloué à son support et sa dilatation naturelle était donc entravée provoquant son déchirement et la pénétration des eaux de pluie.

Menuiseries en bois

Les corniches et les portes ont été finies par une peinture naturelle à l'huile de lin de teinte identique à la situation existante.

VERS LA DEUXIÈME PHASE ...

Depuis septembre 2014, les travaux extérieurs sont terminés. Cependant, les travaux de restauration et de restitution inhérents à certaines découvertes en cours de chantier comme le mauvais état des couches inférieures des sgraffites ou encore la présence de cadrans d'horloge en matière plastique et non en métal peint et dorures ont été intégrés dans la demande de permis unique de la phase 2.

La seconde phase aura pour objets essentiels la restauration des enduits et la peinture intérieure, la remise en état des vitraux et la modernisation des chauffage, électricité et éclairage. Pour cette deuxième et dernière phase, le CIDEP et ARTER ont à nouveau étroitement collaboré (notamment sur les sujets de l'éclairage, des peintures intérieures, du mobilier fixe et des vitraux) afin d'évaluer et de déterminer l'intégralité des travaux à réaliser pour enfin rendre tout son éclat à cette église bruxelloise néo-classique classée.

NOTES

1. SPAPENS, Chr. « Un débat patrimonial des années 1930 méconnu : démolir/reconstruire ou classer/transformer l'église Saint-Pierre d'Uccle ? », *Ucclesia*, Cercle d'histoire, d'archéologie et de folklore d'Uccle et environs, n°s 240 (mai 2012) et 241 (septembre 2012).
2. Fondée en 1992, l'asbl rassemble, étudie et diffuse tous documents et informations relatives au patrimoine. Elle œuvre à la sensibilisation au patrimoine et mène nombre d'activités (études, expertises, publications, expositions, etc.) en relation avec la conservation du patrimoine, tant pour les pouvoirs publics que pour des particuliers (www.cidepasbl.be).
3. *Église Saint-Pierre à Uccle – étude historique du bâti*, CIDEP, Bruxelles, 2011 (étude inédite). Une synthèse de cette étude fera l'objet d'un *Cahier du CIDEP* à paraître.
4. Débats alimentés par différentes contributions commandées par la Direction des Monuments et des Sites de la Région de Bruxelles-Capitale, dont entre autres : THEYSKENS, J.-F. et DECROLY, M., *Uccle. Église Saint-Pierre. Vestibule d'entrée. Étude des couleurs*, 1997 (rapport inédit) ; DE RIDDER, S., *Église St-Pierre à Uccle. Plan d'intervention pour la polychromie intérieure*, Institut royal du Patrimoine artistique, 2002 (rapport inédit) ; BULTREYS, C., *Église Saint-Pierre. Parvis Saint-Pierre, Uccle. Étude stratigraphique des peintures intérieures*, mars 2005 (rapport inédit).
5. Depuis sa fondation, ARTER, bureau d'architecture pluridisciplinaire, s'est, entre autres, spécialisé dans la restauration de monuments historiques classés. Grâce à la diversité des projets auxquels ARTER a participé – bâtiments publics culturels et religieux, maisons de maître, décors intérieurs, sculptures – le bureau a étoffé au fil des années ses compétences et son expertise dans ce domaine très particulier.
6. « Bien que la pose d'une sous-toiture ne soit pas indispensable à la bonne conservation de l'édifice classé, la Commission ne s'oppose pas au principe de cette intervention. En effet, tant les caractéristiques du matériau proposé que la composition de la toiture – larges voliges brutes ouvertes et présence quasi générale de lattes et de contre-lattes – assurent la ventilation indispensable au maintien en bon état des éléments en bois », CRMS, Courrier - *Avis préalable sur les plans modificatifs introduits par le demandeur*, Bruxelles, 2013.

COLOPHON

COMITÉ DE RÉDACTION

Jean-Marc Basy, Stéphane Demeter,
Paula Dumont, Murielle Leseque,
Cecilia Paredes, Brigitte Vander Bruggen
et Anne-Sophie Walazyc.

RÉDACTION FINALE EN FRANÇAIS

Stéphane Demeter

RÉDACTION FINALE EN NÉERLANDAIS

Paula Dumont

SECRETARIAT DE RÉDACTION

Murielle Leseque

COORDINATION DE L'ICONOGRAPHIE

Cecilia Paredes

COORDINATION DU DOSSIER

Stéphane Demeter

AUTEURS / COLLABORATION RÉDACTIONNELLE

Thomas Coomans, Olivia Bassem,
Johan Bellaert, Jérôme Bertrand,
Céline Cheron, Stéphane Demeter,
Paula Dumont, Diane Gustin,
Marianne Hiernaux, Reinout Labberton,
Harry Lelièvre, Marie-Noëlle Martou,
Marc Meganck, Muriel Muret,
Sven Stercken, Stephan Van Bellingen,
Steven Van Bocxlaer, Johan Van Dessel,
Valérie Vermandel, Eva Weyns.

TRADUCTION

Gitracom, Data Translations Int.

RELECTURE

Martine Maillard et le comité de rédaction.

GRAPHISME

The Crew Communication

IMPRESSION

Dereume Printing

DIFFUSION ET GESTION DES ABONNEMENTS

Cindy De Brandt,
Brigitte Vander Bruggen.
bpeb@sprb.irisnet.be

REMERCIEMENTS

Philippe Charlier, Emanuelle de Sart,
Farba Diop, Manja Vanhaelen.

ÉDITEUR RESPONSABLE

Arlette Verkruyssen, directeur général
de Bruxelles Développement urbain de la
Région de Bruxelles-Capitale, CCN
– rue du Progrès 80, 1035 Bruxelles.

Les articles sont publiés sous la
responsabilité de leur auteur. Tout droit
de reproduction, traduction et adaptation
réservé.

CONTACT

Direction des Monuments et des Sites-
Cellule Sensibilisation
CCN – rue du Progrès 80, 1035 Bruxelles.
<http://www.monument.irisnet.be>
aatl.monuments@sprb.irisnet.be

CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES

Malgré tout le soin apporté à la
recherche des ayants droit, les éventuels
bénéficiaires n'ayant pas été contactés
sont priés de se manifester auprès de la
Direction des Monuments et des Sites
de la Région de Bruxelles-Capitale.

LISTE DES ABRÉVIATIONS

AAM – Archives d'Architecture Moderne
ARB – Académie royale de Belgique
AVB – Archives de la Ville de Bruxelles
CDBDU – Centre de Documentation de
Bruxelles Développement urbain
DMS – Direction des Monuments
et des Sites
KBR – Bibliothèque royale de Belgique
KIK-IRPA – Koninklijk Instituut voor
het Kunstpatrimonium / Institut royal
du Patrimoine artistique
MRAH – Musées Royaux d'Art et d'Histoire
SPRB – Service public régional de
Bruxelles

ISSN

2034-578X

DÉPÔT LÉGAL

D/2014/6860/027

Dit tijdschrift verschijnt ook
in het Nederlands onder de titel
«Erfgoed Brussel».